

24/01/2023

Communiqué de presse

Avis de Parution, Céreq Bref 433

Insertion des sortants du secondaire : prime au professionnel et à l'alternance

Près d'un jeune sur deux entré dans la vie active en 2017 est issu de l'enseignement secondaire. Titulaire d'un CAP, d'un baccalauréat ou non diplômé, leurs premières années sur le marché du travail sont loin de ressembler à celles de leurs homologues sortis de l'enseignement supérieur. Les auteur-es de ce nouveau Céreq Bref exploitent la dernière enquête Génération et montrent, d'une part, la part croissante à ce niveau du baccalauréat professionnel et d'autre part, le rôle déterminant des périodes en entreprises pour l'accès aux trajectoires dominées par l'emploi.

Le Bac, premier diplôme des sortants du secondaire

- La part de bacheliers de la Génération 2017 parmi les sortants du secondaire a gagné 11 points par rapport à la Génération 2010. Ce sont les bacheliers professionnels qui concourent le plus à cette évolution (+ 9 points).
- La réforme de la voie professionnelle en 2009 marquée par la fin du BEP, l'allongement des études et les politiques de lutte contre le décrochage expliquent cette évolution et la diminution concomitante des sorties au niveau 3 et des sorties sans diplôme.
- Parmi les non-diplômés, 2/3 ont interrompu leurs études avant l'année terminale (celle de l'examen) pour la Génération 2017 contre moins d'un sur deux pour les sortants 2010.

Une insertion toujours dépendante des diplômes et des voies de formation

- Si plus d'un tiers des sortants du secondaire ont accédé directement à l'emploi, 17 % n'auront jamais occupé d'emploi au cours de leurs trois premières années de vie active.
- Près de la moitié des sortants du secondaire ne sont ni en emploi ni en formation au cours des 6 premiers mois sur le marché du travail (plus de 70 % pour les non-diplômés).
- Seul un quart des non-diplômés ont connu une trajectoire dominée par l'emploi contre 50 % pour les titulaires d'un CAP et 61 % pour les bacheliers professionnels.
- Mais tous les non-diplômés ne sont pas logés à la même enseigne, ceux ayant quitté l'école avant l'année terminale étant particulièrement exposés aux difficultés d'accès à l'emploi : seuls 19 % connaissent une trajectoire dominée par l'emploi contre 38 % pour ceux ayant atteint l'année terminale.
- L'alternance demeure un atout lors de ces premières années de vie active : 77 % des bacheliers professionnels formés ainsi connaissent des parcours dominés par l'emploi contre seulement 59 % de leurs homologues passés par la voie scolaire.
- Enfin, 25 % des jeunes ont occupé leur premier emploi chez un employeur qui les avait accueillis durant leur formation, soit en stage, en alternance ou pour un job durant leurs études.

Des emplois concentrés dans trois secteurs, des filières de formations déterminantes

- Près de la moitié (45 %) des premiers emplois des jeunes sortants du secondaire se concentrent dans trois secteurs d'activité : le commerce (18 %), l'industrie (14 %) et l'hébergement-restauration (13 %).

- Trois ans après leur entrée sur le marché du travail, 66 % travaillent toujours dans le même secteur.
- La filière de formation joue un rôle crucial : les jeunes des spécialités « moteurs et mécanique automobile », beaucoup plus fréquentées par les garçons, sont davantage en emploi à la date d'enquête (67 % contre 57 % pour les autres spécialités) et davantage en EDI (65 % contre 59 %). À l'inverse, la filière « commerce-vente », plus suivie par des filles, enregistre un taux d'emploi inférieur de 7 points par rapport à l'ensemble des autres jeunes.

Comme les autres sortants du système éducatif en 2017, les jeunes issus du secondaire ont d'abord connu un environnement favorable à leur insertion avant d'être confrontés à la crise sanitaire. Au final, six jeunes sur dix occupent un emploi et plus de la moitié sont en EDI en octobre 2020. L'absence de diplôme constitue toujours un lourd handicap tandis qu'atteindre le bac et se former par l'alternance demeurent des atouts.

Insertion des sortants du secondaire, la voie professionnelle reste un atout

Olivier Joseph, Manon Olaria, Arthur Sawadogo

Céreq Bref n°433, 2022, 4p.

Les dernières publications du Céreq :

Céreq Bref

- Céreq Bref 432 - [Normes environnementales : quels effets sur le travail et les formations ?](#)
- Céreq Bref 431 - [Dans le commerce de détail alimentaire, les voies contrastées de l'écologisation](#)
- Céreq Bref 430 - [La responsabilité sociétale des entreprises face à la transition écologique](#)
- Céreq Bref 429 - [Transition écologique : l'État peut-il orienter l'action des secteurs professionnels ?](#)

Céreq Études

- Céreq Études 39 - [Construction et usages de typologies de trajectoires dans une perspective comparative. Le cas des enquêtes Génération 1998, 2004 et 2010](#)

Céreq Working paper

- [Le baccalauréat par spécialités, vecteur de nouvelles inégalités d'accès aux études scientifiques ?](#)
- [Quelles sont les trajectoires d'insertion des jeunes dans les métiers de la transition écologique ?](#)
- [EDEC et transition écologique, un instrument d'action publique qui verdit les politiques de branches ?](#)
- [Une écologisation à deux visages dans le commerce : répondre aux attentes de la clientèle et la sensibiliser aux nouvelles normes de production](#)

Les derniers podcasts du Céreq

Les analyses des experts du Céreq, sont désormais disponibles en #podcast, où chaque étude vous est racontée en 5 minutes. [Retrouver tous les épisodes >](#)

Les podcasts du Céreq sont aussi disponibles sur :



En cas de reprise du communiqué, merci de citer le nom des auteurs et le de la publication.



Céreq

Depuis 1971 |

Établissement public national sous la tutelle du ministère en charge de l'Éducation et du ministère en charge de l'Emploi.

Le Céreq a pour mission de mieux connaître et comprendre les liens entre formation, travail et emploi. Depuis sa création en 1971, il construit des dispositifs d'enquêtes statistiques originaux ; conduit des études et des travaux de recherche ; et contribue dans son champ à l'évaluation des politiques publiques.

+ d'infos & tous les travaux
www.cereq.fr



Contact presse : PIERRE HALLIER
pierre.hallier@cereq.fr
+33 (0)4 91 13 28 48